

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DES CÔTES D'ARMOR**

Rue de la Prunelle - BP 14  
22192 PLERIN CEDEX

**RAPPORT SPECIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos le 30 juin 2022

# In Extenso

In Extenso Bretagne  
7 Avenue Charles et Raymonde Tillon  
CS 81114  
35011 Rennes Cedex

Tél. : +33 (0)2 23 48 04 80  
Fax : +33 (0)2 23 48 04 81  
www.inextenso.fr

## FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES CÔTES D'ARMOR

Rue de la Prunelle - BP 14  
22192 PLERIN CEDEX

---

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2022

---

A l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article des statuts, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

### **Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

## Conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

### **Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

Conformément aux dispositions statutaires de la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**Personne intéressée :**                      **Monsieur Yvon MEHAUTE**  
**Président de la Fédération Départementale des**  
**Chasseurs des Côtes d'Armor**

Monsieur Yvon MEHAUTE, conformément à une décision du conseil d'Administration en date du 5 février 2002, en accord avec vos statuts et règlement intérieur modifiés, a perçu une indemnité forfaitaire égale à un 1/2 SMIG, soit sur l'exercice un montant de 9 526 euros contre 9 282 euros au titre de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Rennes, le 14 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Bretagne

Arnaud ROLLAND

Associé

A blue ink signature of Arnaud Rolland, written in a cursive style, positioned below the name and title.

**FEDERATION DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS DES CÔTES D'ARMOR**

Rue de la Prunelle - BP 14  
22192 PLERIN CEDEX

**RAPPORT  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2022

# In Extenso

## In Extenso Bretagne

7 Avenue Charles et Raymonde Tillon  
CS 81114  
35011 Rennes Cedex

Tél. : +33 (0)2 23 48 04 80  
Fax : +33 (0)2 23 48 04 81  
www.inextenso.fr

## FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES CÔTES D'ARMOR

Rue de la Prunelle - BP 14  
22192 PLERIN CEDEX

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2022

---

A l'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor,

### Opinion

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor** relatifs à l'exercice clos le **30 juin 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la **Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor** à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

---

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du **1<sup>er</sup> juillet 2021** à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de la Fédération.

## **Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes, le 14 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes

In Extenso Bretagne

Arnaud ROLLAND

Associé





## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
<b>ACTIF</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et ac	89 142	89 142		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	207 587	17 625	189 962	189 261
Constructions	1 793 078	858 897	934 181	964 566
Installations techniques, matériel et outillage	233 592	157 793	75 799	78 593
Autres immobilisations corporelles	449 408	368 862	80 545	62 789
Immob. en cours / Avances et acomptes	49 160		49 160	23 976
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés	15 120		15 120	15 015
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 100		3 100	3 100
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 840 187</b>	<b>1 492 320</b>	<b>1 347 867</b>	<b>1 337 299</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	754		754	3 597
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	1 455		1 455	1 550
Autres créances	255 817		255 817	214 130
Valeurs mobilières de placement	2 704 966	9 988	2 694 978	2 573 063
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	42 610		42 610	74 907
Charges constatées d'avance	109 457		109 457	65 711
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 115 059</b>	<b>9 988</b>	<b>3 105 071</b>	<b>2 932 958</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>5 955 246</b>	<b>1 502 309</b>	<b>4 452 937</b>	<b>4 270 257</b>

In Extenso Bretagne

## Bilan

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
<b>PASSIF</b>		
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 041 906	1 041 906
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles	534 457	556 878
Réserves réglementées	1 822 519	1 656 953
Autres réserves	114 604	114 604
Report à nouveau	91 824	91 824
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>113 521</b>	<b>137 155</b>
Subventions d'investissement	38 901	38 901
Provisions réglementées		
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>3 757 733</b>	<b>3 638 221</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	201 793	168 103
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>201 793</b>	<b>168 103</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Fonds dédiés sur subventions	83 321	94 356
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>	<b>83 321</b>	<b>94 356</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 004	97 715
Dettes fiscales et sociales	148 858	138 722
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 322	1 921
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	200 906	131 220
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>410 090</b>	<b>369 578</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>4 452 937</b>	<b>4 270 257</b>
	<b>In Extenso Bretagne</b>	

## ■ Compte de résultat

	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises	57 113	3,89	55 730	3,91
Production vendue	511 872	34,87	465 965	32,69
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>568 986</b>	<b>38,77</b>	<b>521 696</b>	<b>36,60</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	31 655	2,16	37 177	2,61
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 000	0,68	88 043	6,18
Cotisations	865 138	58,94	866 496	60,79
Autres produits	48 511	3,31	45 075	3,16
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 524 289</b>	<b>103,85</b>	<b>1 558 487</b>	<b>109,34</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises	35 344	2,41	55 122	3,87
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres appro.	345 109	23,51	250 134	17,55
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	424 330	28,91	383 485	26,90
Impôts, taxes et versements assimilés	40 758	2,78	40 387	2,83
Salaires et Traitements	448 220	30,54	418 817	29,38
Charges sociales	208 250	14,19	247 420	17,36
Amortissements et provisions	94 715	6,45	91 515	6,42
Autres charges	117 432	8,00	114 832	8,06
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 714 158</b>	<b>116,79</b>	<b>1 601 711</b>	<b>112,37</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-189 869</b>	<b>-12,94</b>	<b>-43 224</b>	<b>-3,03</b>
Quote parts de résultat sur opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée	265 286	18,07	240 372	16,86
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.				
Autres intérêts et produits assimilés	30 924	2,11	36 908	2,59
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges				
Différence positive de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.				
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>30 924</b>	<b>2,11</b>	<b>36 908</b>	<b>2,59</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.	9 988	0,68		
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.				
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES</b>	<b>9 988</b>	<b>0,68</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>20 935</b>	<b>1,43</b>	<b>36 908</b>	<b>2,59</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>	<b>96 352</b>	<b>6,56</b>	<b>234 056</b>	<b>16,42</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	42 965	2,93	27 468	1,93
Sur opération en capital	3 531	0,24		
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges				

In Extenso Bretagne

## ■ Compte de résultat

	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	%	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois	%
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>46 496</b>	<b>3,17</b>	<b>27 468</b>	<b>1,93</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	36 000	2,45	55 329	3,88
Sur opération en capital				
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.				
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>36 000</b>	<b>2,45</b>	<b>55 329</b>	<b>3,88</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>10 497</b>	<b>0,72</b>	<b>-27 860</b>	<b>-1,95</b>
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	4 363	0,30	4 400	0,31
Report des ressources non utilisées	94 356	6,43	29 715	2,08
Engagements à réaliser	83 321	5,68	94 356	6,62
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>113 521</b>	<b>7,73</b>	<b>137 155</b>	<b>9,62</b>

**In Extenso Bretagne**

**Annexe**

**Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022**

## ■ Règles et méthodes comptables

### Désignation de l'association : FÉDÉRATION DES CHASSEURS des côtes d'armor

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2022, dont le total est de 4 452 937 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 126 156 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2021 au 30/06/2022  
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/10/2022 par les dirigeants de l'association.

#### Description de l'objet social et des activités

La fédération départementale des chasseurs a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection de la faune sauvage ainsi que ses habitats. Elle assure la promotion et la défense de la chasse ainsi que les intérêts de ses adhérents.

#### Règles générales

L'annexe est établie conformément aux dispositions du règlement ANC 10 2014-03 relatif au PCG sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06.

Le passage du règlement CRC 99-01 au règlement ANC n°2018-06 engendre les changements de méthodes ci-après :

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

#### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

\* Constructions :

Il avait été décidé, pour rappel, de ne pas amortir le siège de l'association

\* Agencements des constructions : 5 à 20 ans

**In Extenso Bretagne**

## ■ Règles et méthodes comptables

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Produits et charges exceptionnelles

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

**In Extenso Bretagne**

## ■ Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

-Les valeurs mobilières font apparaitre un gain latent de 112 484.28€

### Autres éléments significatifs

---

La convention collective de l'association prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière égale à un cinquième de mois par année de présence, dans la limite de six mois. Il n'a pas été signé d'accord particulier, dérogeant à la convention collective.

L'association n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

L'association a couvert son engagement de retraite dans le cadre d'un contrat IFC dont le capital au 31 décembre 2021 était de 142 696.27€

**In Extenso Bretagne**



## ■ Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	89 142			89 142
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE</b>	<b>89 142</b>			<b>89 142</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrains	206 886	701		207 587
- Constructions sur sol propre	1 177 032			1 177 032
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	601 747	18 204	3 905	616 046
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	232 738	4 004	3 150	233 592
- Installations générales, agencements	226 338	37 314	16 814	246 838
- Matériel de transport	182 521	20 049		202 569
- Immobilisations corporelles en cours	2 976	46 184		49 160
- Avances et acomptes	21 000		21 000	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 651 237</b>	<b>126 456</b>	<b>44 869</b>	<b>2 732 825</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
- Participations évaluées par mise en				
- Autres titres immobilisés	15 015	105		15 120
- Prêts et autres immobilisations financières	3 100			3 100
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>18 115</b>	<b>105</b>		<b>18 220</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 758 494</b>	<b>126 561</b>	<b>44 869</b>	<b>2 840 187</b>
			<b>In Extenso Bretagne</b>	

## ■ Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	89 142			89 142
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>89 142</b>			<b>89 142</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Terrains	17 625			17 625
- Constructions sur sol propre	403 116	31 648		434 763
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	411 097	16 941	3 905	424 134
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	154 145	6 519	2 870	157 793
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	170 746	36 685	16 814	190 617
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	175 324	2 922		178 246
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 332 053</b>	<b>94 715</b>	<b>23 590</b>	<b>1 403 178</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 421 195</b>	<b>94 715</b>	<b>23 590</b>	<b>1 492 320</b>

### Actif circulant

In Extenso Bretagne
---------------------

## ■ Notes sur le bilan

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 369 829 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 100		3 100
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 455	1 455	
Autres	255 817	255 817	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	109 457	109 457	
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>369 829</b>	<b>366 729</b>	<b>3 100</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Produits à recevoir

	Montant
Produits a recevoir	25 923
Produits a recevoir degats	5 490
Msa	12 897
Arial	2 017
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>46 327</b>
<b>In Extenso Bretagne</b>	

## ■ Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	1 041 906			1 041 906
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>1 041 906</b>			<b>1 041 906</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles	556 878		22 420	534 457
Réserves réglementées	1 656 953	165 566		1 822 519
Autres réserves	114 604			114 604
Report à Nouveau	91 824			91 824
Résultat de l'exercice	137 155	113 521		113 521
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement	38 901			38 901
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs	94 356		11 035	83 321
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>3 732 576</b>	<b>279 087</b>	<b>33 455</b>	<b>3 841 054</b>
			<b>In Extenso Bretagne</b>	

## ■ Notes sur le bilan

### Provisions pour risques et charges

#### Tableau des provisions pour risques et charges

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	168 103	111 475	77 784		201 793
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>168 103</b>	<b>111 475</b>	<b>77 784</b>		<b>80 319</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation			10 000		
Financières					
Exceptionnelles					
				<b>In Extenso Bretagne</b>	

## ■ Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	59 004	59 004		
Dettes fiscales et sociales	148 858	148 858		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 322	1 322		
Produits constatés d'avance	200 906	200 906		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>410 090</b>	<b>410 090</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

#### Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	5 552
Dettes prov congés payés	46 056
Autre charges à payer	9 507
Charges sociales à payer	24 713
Autres charges à payer	20 499
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>	<b>106 326</b>
<b>In Extenso Bretagne</b>	

## ■ Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees avance	57 032		
Cca degats	52 425		
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>109 457</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	64 275		
Produits constate d avance deg	136 631		
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>200 906</b>		

<b>In Extenso Bretagne</b>
----------------------------

## ■ Autres informations

### Donations

#### Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
Eduker 2		13 689	13 689		
Bzh 1		12 059	12 059		
Escape game 1		45 872	45 872		
Bdd 1		16 677	16 677		
BBA 1		6 059	6 059		
Eduker 3				18 060	18 060
BBA 2				12 635	12 635
BZH 2				4 418	4 418
Escape game 2				48 207	48 207
<b>Sous total</b>		<b>94 356</b>	<b>94 356</b>	<b>83 320</b>	<b>83 320</b>
<b>Sous total</b>					
<b>TOTAL FONDS DEDI</b>		<b>94 356</b>	<b>94 356</b>	<b>83 320</b>	<b>83 320</b>
<b>In Extenso Bretagne</b>					